

## **RAPPORT D'EVALUATION DE LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE EN REPUBLIQUE DU BENIN**

### **I. INTRODUCTION :**

Le présent rapport est le résultat d'une enquête relative à l'évaluation du progrès des actions du Gouvernement du Bénin dans la réalisation des objectifs du Programme d'Action Mondial pour la Jeunesse ( PAMJ ). Les données ont été collectées dans l'ensemble des douze ( 12 ) Départements grâce à l'engagement et à la disponibilité des jeunes de l'Organisation Non Gouvernementale « Association des Jeunes pour le Progrès », l'O.N.G. A.J.P. en sigle, et de tous leurs partenaires au niveau opérationnel.

Que chacune de ces personnes trouve, ici, l'expression de notre profonde gratitude.

Un remerciement tout particulier :

- A Monsieur le Chargé du Programme de la Jeunesse des Nations unies, pour nous avoir transmis le document de guide « Pour que les engagements aient un sens », nous facilitant la réalisation de l'étude ;
- A Monsieur le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement ( PNUD ), pour l'appui technique ;
- Aux personnes ressources des organisations de jeunesse et de la société civile béninoise impliquées dans l'enquête, pour leur disponibilité et leur collaboration ;
- Aux populations des villages et quartiers de ville où s'est déroulée l'enquête.

### **II. SOMMAIRE :**

Il y a dix ans le Programme d'Action Mondial pour la Jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà ( PAMJ ) a été adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies. La présente étude a pour objectif d'évaluer la mise en œuvre de cette initiative en République du Bénin, à travers les indicateurs de suivi aux fins d'apprécier l'évolution de la situation de la jeunesse béninoise en vue de l'atteinte des objectifs du PAMJ aux niveaux national et communautaire.

A cause de la diversité de thèmes relatifs au développement des jeunes qui figurent soulignés dans le Programme d'Action, à savoir l'éducation, l'emploi, l'extrême pauvreté, la santé, l'environnement, les drogues, la délinquance juvénile, les loisirs, les jeunes filles et jeunes femmes, la participation dans la prise de décision, la globalisation, la technologie de l'information et communication, le VIH/SIDA, l'engagement des jeunes dans les conflits armés et les questions intergénérationnelles, nous avons voulu ici publier le résultat de l'évaluation faite sur le plan de la santé considérée comme priorité. Nous avons évalué les actions du Ministère de la Santé, dans la prévention et le traitement des enfants de moins de cinq ans contre le paludisme.

Cette étude a couvert l'ensemble du territoire national. Les investigations ont été conduites par une équipe multidisciplinaire composée des jeunes sociologues, anthropologues, juristes, philosophes, économistes, médecins paludologues. La collecte des données a duré du 11 au 21 avril 2005.

Elle a surtout consisté en des visites de terrain destinées à recueillir des informations auprès de différents acteurs qui s'intéressent aux problèmes des jeunes.

L'évaluation des actions du Gouvernement béninois, à travers le Ministère de la Santé Publique, sur l'application de la stratégie internationale PAMJ est une étude quantitative, transversale et descriptive qui a impliqué deux ( 2 ) catégories d'acteurs : les jeunes et les personnes ressources ( Organisations de jeunesse et de la société civile, autorités locales, sages et notables ). De ce fait, la recherche s'est focalisée sur la prise en charge à domicile du paludisme et la prévention de la maladie. Cette approche a généré des indicateurs qui ont servi de supports à la mise au point des résultats de l'étude.

Au niveau de trois sites sentinelles au Bénin :

- le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans ayant le paludisme et qui ne bénéficient pas

du traitement est de 69,01 % en 2004. ;

- le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ne dormant pas sous moustiquaires imprégnées d'insecticides est de 62,49 % en 2004.

Ces résultats prennent en compte les interventions des enquêtes effectuées auprès des partenaires.

Faisant suite à la Déclaration des Chefs d'Etats et de Gouvernement africains au cours du Sommet d'Abuja en avril 2000, le Bénin, à l'instar de nombreux Pays, a adhéré à l'initiative « Faire Reculer le Paludisme » (FRP). La lutte contre le paludisme y est devenue une priorité. Elle devrait permettre d'atteindre les objectifs stratégiques fixés jusqu'en 2005 et résumés comme suit :

- au moins 60 % des personnes atteintes de paludisme aient accès à un traitement rapide, adéquat et abordable dans un délai de 24 heures après l'apparition des symptômes ;
- au moins 60 % des personnes à risques surtout les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes puissent dormir sous moustiquaires imprégnées d'insecticides ;
- au moins 60 % des femmes enceintes aient accès à la prévention contre le paludisme ( chimioprophylaxie ).

Dans ce registre, la mise en œuvre de l'initiative FRP a nécessité des activités de recherche destinées à mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation des interventions. Ainsi, en prélude à la phase d'accélération de cette initiative, le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) avec l'appui technique et financier de l'OMS, a fait, en 2000, l'état des lieux de la situation du paludisme et des autres maladies de l'enfant au Bénin. Essentiellement qualitative, cette étude a mis en évidence les atouts et faiblesses des actions menées depuis lors dans le domaine de la lutte contre le paludisme. En mai 2001, une seconde étude a été réalisée pour collecter les données de base sur la morbidité et la mortalité palustres chez les enfants de cinq ans et les femmes enceintes dans les formations sanitaires et au niveau communautaire afin de mettre au point un système efficace de suivi et d'évaluation de l'initiative. En août 2001, l'évaluation des activités à base communautaire de lutte contre le paludisme a mis en exergue la situation des partenaires et les composantes des activités à base communautaire. Ces études pilotes ont permis de faire le diagnostic et l'état des lieux de la situation avant la mise en œuvre de l'initiative FRP.

Les résultats de ces différentes études ont servi de référence à l'élaboration du Plan Stratégique Quinquennal 2001-2005 pour Faire Reculer le Paludisme au Bénin. Ce plan visait à accélérer la mise en œuvre de l'initiative FRP dans le cadre d'un partenariat élargi. De façon spécifique, il devrait permettre de réduire d'au moins 30 % la morbidité et la mortalité imputables au paludisme jusqu'en 2005. Cette vision stratégique a pris en compte cinq ( 5 ) composantes principales : le renforcement des capacités de gestion du PNL/Partenariat FRP, la prise en charge des cas de paludisme à domicile et dans les formations sanitaires, la lutte anti-vectorielle sélective, le suivi/évaluation de la lutte antipaludique, la promotion des activités de recherche et la collaboration avec la médecine traditionnelle.

Afin de mesurer les progrès et les avancées liés à la mise en œuvre de l'initiative FRP, il a été prévu la réalisation d'études mi-parcours destinées à évaluer les indicateurs de base. Ce choix fondé sur la recherche des potentialités et des vulnérabilités, exprime le souci de prendre en compte l'évolution de la situation afin de mieux cibler les interventions et de proposer une orientation stratégique conséquente pour atteindre les objectifs fixés. En tant qu'outil d'aide à la prise de décision, à la planification et à la mobilisation des ressources, cette étude exprime également la volonté de prendre en compte les contraintes et atouts liés à la mise en œuvre de l'initiative.

Ce choix stratégique justifie l'organisation, en décembre 2003, du REAPING initié par le Conseil d'Administration de l'initiative FRP. Cet exercice a consisté en une analyse de situation pour évaluer l'état d'avancement du Bénin par rapport aux objectifs d'Abuja, en

prenant en compte les besoins et déficits afin de renforcer la coopération entre les partenariats FRP mondial et national.

### **III. DIFFICULTES RENCOTREES AU COURS DE L'EVALUATION**

Au cours de la réalisation de cette étude, un certain nombre de difficultés a été rencontré notamment :

- le manque de financements : Absence de moyens financiers suffisants pour mener à bon port la collecte de données ;
- les cibles en majorité agriculteurs n'étaient pas disponibles, et les pistes d'accès aux localités investiguées étaient impraticables ;
- la réticence de certains responsables des centres de santé à collaborer avec les équipes d'enquête ;
- la faible participation de la communauté dans la surveillance épidémiologique du paludisme ;
- l'inexistence de local de la cellule de surveillance épidémiologique, suivi/évaluation FRP au PNLP et de l'ordinateur fixe ;
- l'insuffisance participation des autres programmes/structures.

Tous ces problèmes ont rendu difficile la collecte et la gestion adéquate des données.

### **IV. CONCLUSION**

Notons que le paludisme constitue un problème essentiel de santé publique au Bénin, à travers les taux de mortalité et de morbidité élevés ainsi que des pertes économiques qui lui sont liés. L'évaluation a révélé que la lutte contre le paludisme demeure toujours un défi majeur à relever, en raison du fait que les communautés, dans maintes régions du Bénin, sont insuffisamment impliquées dans les interventions, alors qu'une des stratégies de lutte antipaludique consiste à encourager une prise en charge précoce des cas à domicile.

Dans le domaine de la prévention du paludisme, malgré les initiatives prises dans l'ensemble du pays par le Ministère de la Santé Publique avec l'appui des partenaires, la couverture en MI n'est pas satisfaisante. Le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes dormant sous moustiquaires est loin d'atteindre les objectifs du PAMJ, dans le domaine de la santé. Sur le plan de la prise en charge communautaire du paludisme, les résultats obtenus restent encore faibles en référence aux objectifs fixés. Le Gouvernement du Bénin a encore du chemin à faire et devra fournir beaucoup d'efforts.

Pour terminer, disons que dans le domaine de la santé, la bataille de demain se gagne aujourd'hui. L'espoir est donc permis de l'engagement politique, de la disponibilité des partenaires et l'appropriation des stratégies de la lutte antipaludique au Bénin.

Fait à Cotonou, le 29 avril 2005.

**ASSOCIATION DES JEUNES POUR LE PROGRES ( AJP )**

**03 BP 1139 Jéricho – Cotonou - Bénin**

**Tél. : (229) 064369 / 050335 Fax : (229) 323549**

**Courriel : [ajprogres@yahoo.fr](mailto:ajprogres@yahoo.fr)**

### **EQUIPE D'EVALUATION NATIONALE :**

**GAPASO Patrice**

**GANIOU Akande**

**NDJADI Jean – Raphaël**

**Président**

**Vice-Président**

**Consultant-Chargé de Projets**